Réponse à l’AVEN

Aven.jlcamuzat@gmail.com

Objet : les victimes des essais nucléaires français

Pantin, le 29 mars 2022

Cher monsieur,

Vous m’avez récemment adressé un courrier concernant le combat de votre association pour la reconnaissance par l’État français de sa responsabilité dans les conséquences des essais nucléaires réalisés au Sahara tout d’abord, puis en Polynésie. Je vous remercie pour votre démarche d’autant que vos préoccupations rejoignent mon propre combat contre le militarisme et l’impérialisme français.

En février 2021, l’analyse d’échantillons de sable transporté jusqu’en France par des vents du sud, avait révélé la présence de césium-13 : des traces montrant, 60 ans plus tard, la présence de substances radioactives venant des 16 essais nucléaires officiellement réalisés par la France dans le désert algérien. Si les quantités qui ont traversé la Méditerranée sont infimes, la contamination du territoire algérien par le césium-137, elle, demeure importante et nocive. A ce jour, les autorités françaises refusent toujours de prendre en charge la décontamination des sites des essais nucléaires ou même de partager avec l'État algérien certaines informations qui permettraient d'y contribuer !

Si le temps des colonies est fini, celui du mépris des populations qui ont subi la tutelle coloniale dure encore.

Il en va de même pour les populations et les soldats qui ont été exposés en Polynésie aux essais nucléaires français après que ceux-ci ont été transportés sur les atolls de Mururoa et de Fangataufa.

Plusieurs enquêtes ont mis ces dernières années en évidence ce que votre association et divers témoignages dénoncent depuis de longues années.

Entre 1966 et 1996, l’armée française y effectua 193 essais nucléaires dont 46 dans l’atmosphère. Et ce sous des présidents de droite comme de gauche. Chacune de ces explosions produisit des nuages radioactifs balayés au gré des vents, exposant directement et en toute connaissance de cause les populations jusqu’à plusieurs centaines de kilomètres du lieu des tirs.

Une étude publiée en 2016 montrait déjà que les évaluations officielles de la contamination de ces populations étaient largement sous-estimées. À partir des rares données militaires disponibles, il fut évalué que lors du premier essai, le 2 juillet 1966, le niveau de radiation sur l’archipel des Gambier, à 500 km de Mururoa, fut mille fois supérieur à celui relevé en France après le passage du nuage de Tchernobyl. L’armée française savait pertinemment que le vent allait ce jour-là pousser la radioactivité vers les Gambier. Sur certaines îles de cet archipel, sur lesquelles la plupart des nuages radioactifs passèrent les années suivantes, les militaires étaient protégés dans des blockhaus en béton armé avec des murs de 60 centimètres d’épaisseur, tandis que les habitants n’eurent souvent pour seul abri, et pas avant 1967, qu’un simple hangar.

En juillet 1974, un autre essai, baptisé Centaure, échoua. Le champignon nucléaire ne monta pas assez haut et se trouva poussé par les vents vers Tahiti, exposant aux radiations, puis aux aérosols contaminés, 110 000 personnes, la quasi-totalité de la population. Alors que l’armée connaissait pertinemment le risque pour les populations locales, elle décida de ne rien faire, ne prévenant pas la population de se mettre à l’abri ni de s’abstenir de consommer l’eau de pluie et le lait.

Les conséquences dramatiques de ces essais ont toujours, comme vous le savez, été niées par l’État français, y compris d’ailleurs pour ses propres militaires, dont des centaines sont tombés malades. La santé publique en Polynésie a été couverte par le secret militaire jusque dans les années 1980 et la contamination des civils a toujours été sciemment sous-estimée.

Les faits sont pourtant là. Dans les années 1980, les hôpitaux reçurent en provenance de Polynésie un nombre anormalement élevé d’enfants porteurs de tumeurs cérébrales. Aujourd’hui, on peut parler chez les Polynésiens de clusters de cancer, des familles entières étant frappées par la maladie. L’État, poussant jusqu’au bout son mépris de grande puissance, freine toute reconnaissance. Ainsi, alors qu’en vingt ans des dizaines de milliers de personnes ont été irradiées par les tirs de l’armée française, seulement 63 d’entre elles avaient touché des indemnités en 2021.

En mai 2019, le Parlement a certes reconnu que la Polynésie a été « mise à contribution » par la France dans « la construction de la capacité de dissuasion nucléaire et à la défense nationale », et que cette « contribution n’était pas volontaire ». Mais la France refuse toujours, comme vous le soulignez, de reconnaître sa responsabilité et de prendre en charge les conséquences de ces 193 essais nucléaires.

En vous souhaitant bon courage pour votre combat pour l’aboutissement de vos revendications, bien cordialement, Nathalie Arthaud